



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### CAPES

Question écrite n° 27190

#### Texte de la question

Mme Geneviève Perrin-Gaillard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la politique de recrutement relative aux postes de philosophie. Le nombre de postes de philosophie connaît une diminution très importante : il est ainsi passé de 253 en 1997 à 150 en 1999, dont seulement 60 postes de CAPES. Cette évolution, couplée à un manque d'information claire quant à la politique de recrutement sur le moyen terme, nuit à l'appréhension sereine que peuvent avoir les candidats et futurs candidats vis-à-vis de leurs études. Elle lui demande donc de bien vouloir clarifier la politique du Gouvernement vis-à-vis du CAPES de philosophie et de ses perspectives à court et à long terme.

#### Texte de la réponse

Les décisions d'ouverture de postes aux concours du second degré s'appuient sur des prévisions de recrutement lissées sur cinq et dix ans, qui prennent en compte, à la fois, les départs définitifs des professeurs, les besoins de remplacement et les évolutions attendues de la démographie scolaire. Les actuelles projections établissent les besoins moyens annuels en nouveaux enseignants titulaires du second degré à 120 200 pour chacune des rentrées scolaires de 2000 à 2004. Les départs d'enseignants titulaires, notamment en retraite, sont actuellement de l'ordre de 11 200 par an et la diminution prévisible du nombre d'élèves scolarisés entre 1997 et 2007 s'établit à 319 000. Malgré cela, le volume de postes offerts à l'ensemble des concours d'enseignants du second degré est de 13 704, bien supérieur aux seuls besoins de renouvellement des professeurs. En effet, une partie des recrutements effectués par le biais des concours 1999 doit permettre de faire face, lors des rentrées scolaires ultérieures, aux nombreux départs prévus. Ce maintien à un niveau élevé des recrutements permet également de continuer à offrir aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur des débouchés professionnels. S'agissant plus précisément de la philosophie, il est nécessaire de rappeler en quelques chiffres l'environnement au sein duquel évolue cette discipline. Le besoin moyen annuel de recrutement en philosophie s'élève à 30 enseignants pour la période 2000 à 2004. Cette prévision a été effectuée en tenant compte dans l'appréciation du besoin prévisible de renouvellement des professeurs de philosophie, de l'évolution négative prévisionnelle de la demande d'enseignement due à la baisse de la démographie scolaire (- 6 % entre 1997 et 2007, soit près de 4 000 heures) et en prenant en compte la présence de 371 titulaires au-delà des besoins liés à l'enseignement et au remplacement. Sur la base de ce simple constat, l'agrégation et le CAPES externes de philosophie devraient être ouverts annuellement à hauteur de 30 postes durant les cinq prochaines sessions. Mais, dans le double souci de continuer à offrir aux jeunes diplômés des débouchés professionnels et de maintenir un apport nouveau au sein du corps enseignant, les places offertes aux concours externes de recrutement de professeurs de philosophie à la session 1999 s'établissent à un niveau beaucoup plus important que le seul besoin moyen annuel. En effet, le nombre global de postes ouverts aux concours externes de recrutement d'enseignants exerçant dans cette discipline est de 150, soit 90 à l'agrégation et 60 au CAPES. Cette répartition entre concours permet de tenir compte de la spécificité d'un enseignement totalement dispensé dans les classes de terminales et dans les classes préparatoires aux grandes écoles. La publication des postes offerts aux concours de la session 1999 est, quant

à elle, intervenue le 16 novembre 1998, soit avec deux mois d'avance sur le calendrier traditionnel. Il convient en effet de rappeler que les postes ouverts aux concours des sessions 1996, 1997 et 1998 avaient été publiés aux mois de janvier de chacune de ces années, soit seulement quelques jours avant le début des épreuves.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Geneviève Gaillard](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27190

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mars 1999, page 1658

**Réponse publiée le :** 12 avril 1999, page 2224